



## FORMATION CONTINUE

### Evaluation post-sismique des bâtiments endommagés suite à un séisme

### Module de formation continue HEIA-FR en génie parasismique

## Contexte

Sur la base statistique des séismes qui se sont produits en Suisse depuis plusieurs siècles, on s'attend à vivre dans les prochaines décennies un séisme de grande importance ayant son épicentre le long de l'Arc Alpin. Dans ce contexte, l'Office fédéral de la protection de la population souhaite favoriser la formation d'ingénieurs civils spécialisés dans l'évaluation de l'état d'endommagement post-sismique des bâtiments. Dès lors, en partenariat avec la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg, la Haute école de Lucerne et en collaboration avec la HES-SO/Valais-Wallis, l'Office fédéral de la protection de la population soutient et promeut le développement d'un module de formation continue spécifique au niveau national afin de former des ingénieurs spécialisés dans l'évaluation de l'habitabilité post-sismique.

## Objectifs de la formation

Au terme de ce module de formation continue, les participants auront acquis, d'une part, les connaissances nécessaires pour évaluer l'état d'endommagement post-sismique de bâtiments et, d'autre part, les compétences requises pour appliquer correctement la méthode d'évaluation de l'habitabilité de bâtiments de classe COI et COII endommagés suite à un séisme.

## Contenu de la formation

Le contenu de la formation se compose de six parties distinctes :

1. Cadre opérationnel national et cantonal en cas de situation post-séisme ;
2. Comportement sismique des bâtiments et endommagements structuraux post-sismiques ;
3. Méthode et fiche d'évaluation de l'habitabilité de bâtiments endommagés ;
4. Exercices pratiques d'application de la méthode dans un espace virtuel ;
5. Aspects pratiques de mise en œuvre des mesures de première urgence ;
6. Mise en situation sur un axe d'intervention majeur : exercice pratique in situ.

## Conditions et valorisation académiques

Ce module de formation continue s'adresse à toute personne ayant suivi et réussi le CAS en génie parasismique ou une formation jugée équivalente.

La réussite de ce module de formation continue donne droit à 2 crédits ECTS ainsi qu'à une attestation de suivi de cours. Les modules de formation continue (ou modules d'approfondissement) réalisés pourront être valorisés dans le cadre d'une formation CAS de spécialisation en génie parasismique (10 crédits ECTS).

## Conditions administratives

Les spécialistes formés suite à la participation à ce module de formation continue seront répertoriés dans une base de données partagée avec l'Office fédéral de la protection de la population. Dès lors, les diplômés de cette formation s'engagent à se mettre à disposition de la Confédération lors d'un séisme majeur.

## Modalités financières

Le prix du module, documents de cours inclus, est de 1800.-, auquel s'ajoutent des frais d'inscription de 100.-.

## Lieu

Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg.

## Prochain cours

Le prochain cours aura lieu les 04, 05 et 12 mai 2023.

## Intervenants

Devaux Mylène, Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg, Fribourg

D'Urso Fabrizio, Office fédéral des routes, OFROU

Lestuzzi Pierino, EPFL, Kurmann & Cretton, Bureau d'ingénieurs civils, Monthey

Peruzzi Roberto, Kurmann & Cretton, Bureau d'ingénieurs civils, Monthey

Steiger Yves, Office fédéral de la protection de la population, OFPP, Berne

## Contact et renseignements

Coordonnatrice du cours : [mylene.devaux@hefr.ch](mailto:mylene.devaux@hefr.ch) (+41 26 429 66 83)

## Organisation



Lucerne University of  
Applied Sciences and Arts

**HOCHSCHULE  
LUZERN**

Technik & Architektur  
FH Zentralschweiz



## Partenaire



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports DDPS  
**Office fédéral de la protection de la population OFPP**

Département fédéral de la défense, de la protection  
de la population et des sports DDPS  
**Office fédéral de la protection de la population OFPP**



## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Une formation proposée par la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg, la Haute école de Lucerne, en partenariat avec l'Office fédéral de la protection de la population et en collaboration avec la HES-SO/VS.

Nom: .....

Prénom: .....

Date de naissance: .....

Adresse privée: .....

NPA : ..... Lieu: .....

Tél. privé: .....

E-mail: .....

Employeur : .....

Adresse professionnelle: .....

NPA : ..... Lieu: .....

Tél. prof.: .....

Activité professionnelle actuelle: .....

E-mail : .....

CAS en génie parasismique obtenu en (année) : .....

Lieu, date : .....

Signature : .....

L'inscription est à envoyer à l'adresse suivante :

**Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg (HEIA-FR)**

**Service de la formation continue**

**Boulevard de Pérolles 80, CH-1700 Fribourg**

**Ou par e-mail à: [formation.continue-heia@hefr.ch](mailto:formation.continue-heia@hefr.ch)**